

Fantic® F

Fongicide systémique et de contact pour lutter contre le mildiou de la vigne avec une efficacité secondaire contre le botrytis et le rougeot.

Description du produit en bref

Fantic F est efficace contre le mildiou sur feuilles et sur grappes (*Plasmopora viticola*), avec une efficacité partielle contre le botrytis et le rougeot.

Matières actives

3.75 % Benalaxyl-M 48 % Folpet

Formulation

Granulés à disperser dans l'eau (WG)

Trademark

Isagro S.p.A. Italia

Numéro d'homologation

W-6479

Mode d'action

Le **Benalaxyl-M** appartient à la famille chimique des phénylamides. La matière active est systémique et pénètre rapidement dans les tissus végétaux. Il est distribué par la sève dans toute la plante. Le Benalaxyl-M empêche la germination des spores, détruit la formation des tubes germinatifs et des mycéliums déjà présents dans les tissus, et empêche la sporulation. Sa liposolubilité particulière lui permet une très bonne répartition dans l'ensemble de la plante.

Le **Folpet** appartient au groupe chimique des phtalimides. Il entrave la germination des spores et la formation du mycélium de certains champignons parasites avant que ces derniers ne pénètrent dans la plante. Aucune résistance n'est connue envers le Folpet. Le Folpet a une efficacité partielle contre le botrytis et le rougeot. L'association d'une matière active préventive avec une matière stoppante

apporte une efficacité sûre et de longue durée pour lutter contre le mildiou.

Utilisation Viticulture

Vigne

Dosage : 0.2% (3.2 kg/ha). Fantic F est appliqué en préventif pour lutter contre le mildiou. Pour éviter les risques de résistances, il est recommandé d'utiliser Fantic F dès le stade BBCH 13 (pousses de 15-30 cm) avec un maximum de 3 applications par saison jusqu'à fin juillet. Selon la croissance de la vigne et les risques d'infection, répéter les applications tous les 8 à 12 jours. En cas de forte croissance et de conditions météorologiques extrême, un intervalle de traitement plus court est recommandé. Pour lutter simultanément contre l'oïdium, il est possible d'ajouter : Talendo, Cyflamid, Slick, Armicarb ou Soufralo. Après la floraison, il est également possible d'utiliser Fantic F en association avec Cupric Flow, Oxycuivre 35, Bordeaux S ou Kocide 2000.

Le dosage mentionné se réfère au stade BBCH 71-81 (J-M, post floraison) avec une quantité de bouillie de référence de 1600 l/ha (base de calcul) ou à un volume de la haie foliaire de 4'500 m³ par ha. Conformément aux instructions de l'OFAG, le dosage doit être adapté au volume de la haie foliaire.

Restrictions

Fantic F ne doit plus être utilisé après fin-juillet. Fantic F ne peut pas être utilisé dans les pépinières viticoles. Fantic F est limité à 3 applications par année. Il n'est pas homologué pour les applications par voie aérienne (hélicoptère). Lors des travaux successifs : porter des gants et une tenue de

protection jusqu'à 48 heures après la pulvérisation du produit. Le produit peut déclencher des allergies en cas de contact avec la peau. Lors de la préparation de la bouillie de pulvérisation : porter des gants, une tenue de protection, des chaussures résistantes et des lunettes de protection. Lors de l'application de la bouillie de pulvérisation : porter des gants, une tenue de protection et des chaussures résistantes. Si on ne peut pas éviter le contact de la peau avec le produit phytosanitaire (p. ex. via le nuage de pulvérisation ou par contact avec les plantes traitées au moment des travaux consécutifs), il est indispensable d'utiliser un équipement de protection adéquat (p. ex. couvre-chef, visière). Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure. Pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive ou à une éventuelle érosion, respecter une zone non traitée, enherbée sur toute la surface, de 6 m par rapport aux eaux de surface.

Miscibilité

Fantic F est miscible avec Armicarb, Bordeaux S, Cupric Flow, Cyflamid, Slick, Frupica SC, Soufralo, Talendo, Oxycuivre 35 et Kocide 2000, ainsi qu'avec nos acaricides. Il est miscible avec les produits de la gamme Goëmar et les engrais liquides. Il faut être attentif aux différentes restrictions des mélanges.

Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL. PI(PER):

Conditions climatiques

L'efficacité du produit n'est pas altérée si des précipitations surviennent au plutôt 2 heures après le traitement.

Important à savoir

Fantic F n'a aucune influence sur la fermentation des moûts ainsi que sur le goût des vins. Après utilisation, le pulvérisateur doit être nettoyé. L'utilisation du Fantic F sur le cépage Merlot, peut provoquer sous certaines conditions météorologiques des décolorations des feuilles. Cela n'a aucune influence sur la qualité et le rendement du raisin.

Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

Restes et emballages vides

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

Mention d'avertissement

DANGER

Phrases H

H317 Peut provoquer une allergie cutanée. **H318** Provoque des lésions oculaires graves. **H332** Nocif par inhalation. **H351** Susceptible de provoquer le cancer. **H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Phrases EUH

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Phrases P

P102 À conserver hors de portée des enfants. **P280** Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient en prenant toutes précautions d'usage.

SPo2 Laver tous les équipements de protection après utilisation.

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.



GHS08



GHS09



GHS05



GHS07

En cas d'urgence, intoxications

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145 ou 044 251 66 66.

Emballage

10 01 44 Carton à 4 x 5 kg

10 01 44 Emballage simple à 5 kg

Contact

Stähler Suisse SA

Henzmannstrasse 17 A

4800 Zofingen

Tél: 062 746 80 00

Fax: 062 746 80 08

info@staehler.ch

<http://www.staehler.ch>